

Procédure file

Informations de base	
INI - Procédure d'initiative	2007/2180(INI)
Procédure terminée	
Travaux de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP/UE en 2007	
Sujet 8.40.13 Institutions ACP-UE	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	DEVE Développement	PSE HUTCHINSON Alain	10/09/2007
Commission européenne	DG de la Commission Développement	Commissaire MICHEL Louis	

Evénements clés			
27/09/2007	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
06/05/2008	Vote en commission		Résumé
08/05/2008	Dépôt du rapport de la commission	A6-0175/2008	
04/06/2008	Débat en plénière		
05/06/2008	Résultat du vote au parlement		
05/06/2008	Décision du Parlement	T6-0259/2008	Résumé
05/06/2008	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2007/2180(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport annuel
Base juridique	Règlement du Parlement EP 54
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	DEVE/6/53255

Projet de rapport de la commission	PE404.421	18/03/2008	EP	
Amendements déposés en commission	PE405.725	16/04/2008	EP	
Rapport déposé de la commission, lecture unique	A6-0175/2008	08/05/2008	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique	T6-0259/2008	05/06/2008	EP	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2008)4439	16/07/2008	EC	

Travaux de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP/UE en 2007

En adoptant le rapport d'initiative de M. Alain HUTCHINSON (PSE, BE) sur les travaux de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE (APP), la commission du développement se félicite de ce que l'APP ait offert, en 2007, un cadre pour un dialogue ouvert, démocratique et approfondi sur la négociation des APE entre l'Union européenne et les ACP, tout en soulignant les inquiétudes exprimés par l'APP concernant plusieurs éléments des négociations, tant sur la forme que sur le fond.

Les députés se réjouissent de l'engagement pris par le Commissaire européen au développement, lors de la session de l'APP à Kigali, de soumettre les documents stratégiques nationaux et régionaux pour les pays ACP (période 2008-2013), à l'examen démocratique des parlements. Ils rappellent, à ce propos, le besoin d'associer étroitement les parlements au processus démocratique et aux stratégies nationales de développement ainsi que leur rôle fondamental dans la mise en place, le suivi et le contrôle des politiques du développement. Les députés invitent les parlements des pays ACP à exiger de leur gouvernement et de la Commission d'être associés au processus de préparation et de mise en œuvre des documents de stratégie. La Commission est appelée pour sa part à fournir toutes les informations disponibles aux parlements des pays ACP et à leur prêter assistance, dans ce travail de contrôle démocratique, en soutenant leurs capacités.

Comme ils l'avaient déjà fait les années antérieures, les députés suggèrent une nouvelle fois que l'APP bénéficie d'un pourcentage des crédits du FED pour l'éducation et la formation des parlementaires et dirigeants politiques, économiques et sociaux des ACP, dans l'intérêt de la bonne gouvernance, de l'état de droit et de l'essor de la démocratie dans ces pays. Les députés invitent également une nouvelle fois les ACP à exercer leur contrôle parlementaire sur le Fonds européen de développement (FED) tandis que la Commission est de nouveau appelée à combler le vide de financement entre la mise en œuvre du 9^{ème} et du 10^{ème} FED.

En ce qui concerne l'impact de l'APP, les députés considèrent que cette structure joue un rôle positif dans le dialogue politique et dans la recherche d'un accord global pour la paix au Darfour. Ils invitent l'APP à contribuer à l'effort de sensibilisation de la communauté internationale au conflit du Nord Kivu et de plusieurs régions de la RDC. De même, ils invitent l'APP à poursuivre le dialogue avec le Parlement panafricain et d'autres organisations régionales sur toute question liée à la prévention des conflits. Ils déplorent ainsi que, tout en ayant débattu de la question somalienne lors de l'APP à Kigali, la situation dans ce pays n'ait pas progressé, ce qui fait de cette zone, une "crise oubliée".

Sur le plan organisationnel, les députés encouragent l'APP à renforcer le rôle de sa commission des affaires politiques afin d'en faire un véritable forum de prévention et de résolution des conflits, dans le cadre du partenariat ACP-UE et à généraliser les débats sur les situations d'urgence. S'ils se félicitent du travail accompli dans le domaine de la bonne gouvernance, ainsi que dans celui de la surveillance des processus électoraux, les députés souhaiteraient qu'une attention accrue soit accordée à la question de la sécurité alimentaire, surtout à un moment où le Programme alimentaire mondial sonne l'alarme suite à la montée des prix et au déclin des stocks mondiaux de nourriture.

Les députés insistent enfin sur l'efficacité de l'aide et incitent l'APP à mener un débat approfondi sur la notion d'aide officielle au développement, sur les questions de budgétisation et sur les formes de financement alternatif la coopération au développement. Ils se réjouissent également de la participation grandissante des acteurs non-étatiques aux sessions de l'APP et demandent à l'APP, à l'Union et aux pays ACP d'encourager financièrement et techniquement la participation de la société civile des pays ACP à ces travaux.

Travaux de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP/UE en 2007

Le Parlement européen a adopté par 592 voix pour, 24 contre et 10 abstentions, une résolution sur les travaux de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE (APP).

Le rapport d'initiative avait été déposé en vue de son examen en séance plénière par M. Alain HUTCHINSON (PSE, BE) au nom de la commission du développement.

La résolution se félicite de ce que l'APP ait offert, en 2007, un cadre pour un dialogue ouvert, démocratique et approfondi sur la négociation des APE entre l'Union européenne et les ACP, tout en soulignant les inquiétudes exprimés par l'APP concernant plusieurs éléments des négociations, tant sur la forme que sur le fond. Le Parlement rappelle à cet égard que le débat continuera bien après l'adoption des APE avec les Caraïbes.

APP de Kigali et association des parlements nationaux: Le Parlement se réjouit de l'engagement pris par le Commissaire européen au développement, lors de la session de l'APP à Kigali, de soumettre les documents stratégiques nationaux et régionaux pour les pays ACP (période 2008-2013) à l'examen démocratique des parlements. Il rappelle, à ce propos, le besoin d'associer étroitement les parlements au processus démocratique et aux stratégies nationales de développement ainsi que leur rôle fondamental dans la mise en place, le suivi et le contrôle des politiques du développement. Le Parlement invite les parlements des pays ACP à exiger de leur gouvernement et de la Commission d'être associés au processus de préparation et de mise en œuvre des documents de stratégie. La Commission est appelée, pour sa part, à fournir toutes les informations disponibles aux parlements des pays ACP et à leur prêter assistance, dans ce travail de contrôle démocratique, en soutenant leurs capacités.

Aide financière: le Parlement renouvelle son appel à l'octroi d'une aide financière du FED aux parlementaires des pays en développement (afin d'améliorer leur formation politique) ainsi qu'à destination des dirigeants politiques, économiques et sociaux des pays concernés. Le Parlement invite également les ACP à exercer leur contrôle parlementaire sur le Fonds européen de développement (FED) tandis que la Commission est de nouveau appelée à combler le vide de financement entre la mise en œuvre du 9^{ème} et du 10^{ème} FED.

Impact de l'APP : le Parlement considère que cette structure joue un rôle positif dans le dialogue politique et dans la recherche d'un accord global pour la paix, notamment au Darfour. Il invite l'APP à contribuer à l'effort de sensibilisation de la communauté internationale au conflit du Nord Kivu et de plusieurs régions de la RDC. De même, il invite l'APP à poursuivre le dialogue avec le Parlement panafricain et d'autres organisations régionales sur toute question liée à la prévention des conflits. Il déplore ainsi que, tout en ayant débattu de la question somalienne lors de l'APP à Kigali, la situation dans ce pays n'ait pas progressé, ce qui fait de cette zone, une "crise oubliée".

Organisation de l'APP : le Parlement encourage l'APP à renforcer le rôle de sa commission des affaires politiques afin d'en faire un véritable forum de prévention et de résolution des conflits, dans le cadre du partenariat ACP-UE et à généraliser les débats sur les situations d'urgence. S'il se félicite du travail accompli dans le domaine de la bonne gouvernance, ainsi que dans celui de la surveillance des processus électoraux, le Parlement souhaiterait qu'une attention accrue soit accordée à la question de la sécurité alimentaire, surtout à un moment où le Programme alimentaire mondial sonne l'alarme suite à la montée des prix et au déclin des stocks mondiaux de nourriture. Il souhaite également que les réunions régionales de l'APP puissent avoir lieu en 2008 et que les politiques européennes y soient abordées en vue d'améliorer la cohésion.

Efficacité de l'aide : le Parlement incite l'APP à mener un débat approfondi sur la notion d'aide officielle au développement, sur les questions de budgétisation et sur les formes de financement alternatif dans la coopération au développement. Il se réjouit également de la participation grandissante des acteurs non-étatiques aux sessions de l'APP et demande à l'APP, à l'Union et aux pays ACP d'encourager financièrement et techniquement la participation de la société civile des pays ACP à ces travaux.